

Au Syndicat Mixte de l'ancien chemin de fer Alençon - Condé s/ Huisne.

Copies à :

M. le Président du Conseil Régional de Basse-Normandie.
M. le Président du Conseil Général de l'Orne
Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V)
Association Déraillleurs

Bonjour,

Habitué depuis plusieurs années aux longues randonnées à vélo, j'ai parcouru la Voie Verte de Alençon à Condé sur Huisne le 17 juillet dernier. Je me faisais une fête de découvrir cette nouvelle voie verte ... et je n'ai pas décollé de la journée. La faute à ces maudites barrières dont le franchissement n'a dû être prévu que pour les monocycles. J'exagère un peu, mais une grande partie des chicanes aménagées pour contourner les barrières ne permet pas de passer avec des sacoches remplies, avec une remorque pour enfant, avec un tandem ou avec un tricycle sans s'arrêter et mettre pied à terre pour manoeuvrer. Pour notre part nous étions en tandem avec sacoches à l'avant et à l'arrière ... et ça ne passe pas dans 80% des cas. La géométrie de la chicane ne le permet pas mais aussi l'absence de revêtement à cet endroit ... et les fortes pluies tombées dans les jours précédents n'ont rien arrangé à l'affaire.

Problème de géométrie : l'entrée de la chicane est suffisamment large (à vérifier toutefois pour les remorques ou les tricycles), mais elle se resserre et, une fois engagé dans le passage, il faut immédiatement se rabattre derrière la barrière. C'est cette dernière manoeuvre qui est ou délicate ou impossible avec un cycle large (sacoches, tricycle, remorque) ou long (tandem, remorque). De plus, vous avez positionné un poteau pour supporter la barrière en position ouverte. Ce poteau ferme le passage et, sur une ouverture à droite, si on ne croche pas la sacoche arrière gauche sur le premier poteau, on vient crocher la sacoche avant droit sur le deuxième.

Problème de revêtement : les passages à gauche ou à droite des barrières ne sont pas revêtus du tout ou bien revêtus grossièrement ce qui aggrave encore les conditions de passage.

Nous avons pu constater (surtout dans la deuxième partie de notre parcours) que nous arrivions à passer certaines barrières sans difficulté. On s'est même dit en riant que ce n'étaient pas les mêmes équipes qui avaient travaillé au début et à la fin. Il s'agit donc d'un problème de quelques dizaines de centimètres mais qui est venu assombrir une journée qui s'annonçait belle.

Ce problème de barrières est récurrent sur nombre de Voies Vertes mais certaines sont beaucoup mieux traitées (deux demi barrières suffisamment espacées, un passage sur le côté mais tout droit ... mais également pas de barrières du tout). Notre périple nous a emmenés ensuite sur la Loire à Vélo de Orléans à Tours où nous n'avons pas rencontré de problème particulier. D'ailleurs, on peut lire sur le site http://voieverte61.voila.net/Site_voieverte61/Questions.html : "*Comment empêcher les quads et motos sur la voie verte ? Des barrières seront mises en place aux intersections. Par ailleurs, les autorités compétentes seront en mesure de veiller au respect des lois de la circulation sur la voie verte. **D'une manière générale, on constate sur les voies vertes existantes que ces usagers ne les fréquentent pas** (linéaire qui ne correspond pas à leurs attentes) d'autant que les piétons ou cyclistes ne manquent pas de faire respecter cette règle.*"

Je ne suis pas complètement opposé à la présence de ces barrières, bien qu'un grand nombre d'entre elles m'apparaissent comme inutiles. Je ne suis pas opposé au fait qu'elles obligent le cycliste à ralentir aux intersections comportant un danger réel. Cette Voie Verte est appelée à une fréquentation grandissante dès que les chaînons manquants de la véloroute Paris - Le Mont Saint Michel seront réalisés. Les cyclistes itinérants sont tous équipés de sacoches à l'avant et à l'arrière quand ils ne sont pas équipés d'une remorque. Alors de grâce, ne les pénalisez pas en les obligeant à mettre pied à terre toutes les cinq minutes ou plus grave en risquant de les faire chuter.

Cordialement.